

***RÉSEAU
DES
MÉDIÉVISTES
BELGES
DE LANGUE
FRANÇAISE***

Bulletin

fascicules 6-7

2002-2003

Éditorial

Le présent fascicule du Bulletin du R.M.B.L.F. est à nouveau double. Il nous permet de résorber un retard éditorial que nous espérons ne plus devoir accuser.

Le lecteur y trouvera, nous l'espérons, matière à réflexion et quelque aide de bon aloi pour la recherche en histoire médiévale.

L'on y lira tout d'abord les comptes rendus des sixième et septième journées d'étude du Réseau. Pour ce qui est de la première de celles-ci, nous n'en doutons pas, certains se diront que nous étions déjà en panne d'inspiration quant au choix d'une thématique pour nos travaux. Rien n'est moins vrai. Si nous avons choisi de dénommer cette session « Méthodologies comparées I », avec la perspective, on l'aura compris, qu'il y ait, ultérieurement une journée « Méthodologies comparées II » ou « Méthodologies comparées III », c'est que nous avons opté pour le contre-pied des choix qui ont été les nôtres lors des précédentes rencontres. En d'autres termes, plutôt que de définir un thème spécifique et de tenter à toute force – et ce n'était pas toujours simple – de rassembler sous ce label, dans notre souci habituel de pluridisciplinarité, un certain nombre de communications, nous avons décidé à cette occasion de partir des doctorants ou jeunes docteurs de nos institutions universitaires et d'en rassembler un certain nombre, dans toute la diversité de leurs activités, de leurs recherches, de leurs difficultés, de leurs déboires parfois, mais aussi de leurs réussites, bien plus souvent, autour d'une préoccupation qui est commune à chacun d'entre nous, à tout chercheur plus généralement, non seulement dans nos disciplines, mais aussi en sciences, en médecine ou en droit, par exemple, à savoir la définition d'une méthodologie, d'une méthode de travail. Nous avons ainsi gagné le pari de l'unité autour, non pas d'un thème, mais de la définition d'un ensemble de principes de travail, tout en nous conformant comme de coutume à notre préoccupation d'interdisciplinarité. Notre septième journée d'étude, consacrée à La vie de château, fut plus classique avec un ensemble de communications sur le thème du château dans son sens le plus large, mais fut également l'occasion exceptionnelle d'écouter un maître en matière d'archéologie du château : M. Bur, Professeur émérite de l'Université de Nancy 2.

Outre la liste des mémoires pour l'année académique 2001-2002 et les habituelles éphémérides, l'on découvrira dans les pages qui suivent quelques informations utiles sur les richesses que le médiéviste peut trouver sur l'Internet, notamment une liste des sites directement consacrés à la recherche en histoire médiévale.

Je souhaite achever cet éditorial en annonçant quelques excellentes nouvelles. 1) Le site du Réseau des Médiévistes belges de Langue française est désormais opérationnel. Son adresse est la suivante : <http://www.ulb.ac.be/philo/rmblf/>. Dans un souci d'équilibre, nous avons décidé,

vous l'aurez constaté, de demander l'asile informatique à l'ULB. Présidence, vice-présidence et secrétariat du Réseau se trouvent en effet en ce moment respectivement à l'ULg, à l'UCL et aux F.U.S.L. Il était bien dès lors, nous a-t-il semblé, que l'ULB accueille notre site, le concepteur et le réalisateur de ce dernier, Benoît Beyer de Ryke, relevant par ailleurs de cette université. L'on devrait très bientôt y trouver la version informatique de notre Annuaire. 2) Lors de sa séance de septembre dernier, la Société de langues et littérature médiévales d'oc et d'oïl, par la bouche de son Président, le Prof. D. Boutet, a fait état de notre souhait d'établir une réelle proximité entre le Réseau et cette société. Son assemblée s'est prononcée favorablement et à l'unanimité. De la même façon, le Vice-président chargé des relations internationales de la Société des historiens médiévistes français, le Prof. Fr. Menant, se dit désireux d'établir, je le cite, « des échanges réguliers d'informations et de publications (annuaires en particulier), voire de délégués à nos réunions », dans le sens d'une meilleure connaissance mutuelle. Voilà qui, il convient de s'en féliciter, augure d'un élargissement de fort bon aloi de la communauté des médiévistes belges de langue française.

Alain MARCHANDISSE
Président
Chercheur qualifié du F.N.R.S.
Maître de Conférences à l'ULg



Méthodologies comparées I

Compte rendu de la journée d'étude tenue
à l'Université de Liège le 9 novembre 2001

Sous le titre de Méthodologies comparées I, dont la numérotation appelle, on s'en doute, des prolongements ultérieurs, les organisateurs de la sixième journée d'étude du Réseau des Médiévistes belges de Langue française ont voulu mettre très clairement l'accent sur les méthodes utilisées dans leurs travaux par les médiévistes de divers horizons. Après le recours aux témoignages de chercheurs¹, à la conférence inaugurale et au débat², l'échange des « recettes » mises en œuvre dans chaque discipline vient ainsi renforcer la palette variée des modalités mises en œuvre par le Réseau pour répondre à sa vocation de forum des médiévistes, de toutes générations et disciplines, engagés ou non dans une recherche doctorale, actifs à l'université ou dans d'autres institutions.

Les intervenants ont traité successivement d'historiographie du haut Moyen Âge, de l'informatisation d'un corpus littéraire en moyen français, de la collecte des données archéologiques recueillies en cours de fouilles, de l'apport des incunables aux recherches hagiographiques, de l'apport de l'hagiographie à l'étude de la procédure judiciaire, de la propagande à l'œuvre dans la prédication, et enfin de l'approche philosophique contemporaine d'auteurs médiévaux.

Les travaux de la matinée sont modérés par Jean-Louis KUPPER, professeur d'histoire médiévale et doyen de la Faculté de philosophie et lettres de l'ULg.

Arnaud KNAEPEN est aspirant du FNRS à l'Université libre de Bruxelles. Sa thèse en cours est co-dirigée à l'ULB et à l'université de Lille-3. Il nous entretient de L'histoire gréco-romaine dans les chroniques universelles du haut Moyen Âge. Questions de méthode³ :

« Le but du présent exposé était de dégager empiriquement les bases d'une méthode adaptée à l'étude de la place réservée à l'histoire gréco-romaine dans les chroniques universelles du haut Moyen Âge. Trois points ont été successivement abordés pour ce faire. Tout d'abord, on s'est penché sur le problème de la définition de l'objet étudié, à savoir les chroniques universelles du haut Moyen Âge. Ce fut, en même temps, l'occasion de présenter un bref aperçu de l'historiographie concernant la question. Ensuite, on s'est attaché à montrer en quoi, à cause de la nature particulière des chroniques universelles, la place de l'histoire gréco-romaine dans ces sources devait être étudiée en fonction d'une

¹ Cf. Le Moyen Âge en vitrine : l'érudit et l'(autre) public. Aspects scientifiques de l'exposition temporaire : quelques exemples récents, Bulletin des médiévistes belges de langue française, fasc. 4-5, printemps-automne 2001 [paru en 2002], p. 4-13.

² Cf. Le corps et le sacré au Moyen Âge, Bulletin des médiévistes belges de langue française, fasc. 4-5, printemps-automne 2001 [paru en 2002], p. 14-30.

³ Le présent exposé s'intègre directement à une thèse de doctorat en cours, dirigée par les Professeurs Jean-Marie Sansterre (ULB) et Régine Le Jan (Université de Lille 3, nunc Paris I-Panthéon-Sorbonne), et portant sur l'image de l'histoire gréco-romaine dans les sources littéraires latines du VIII^e au XI^e siècle. Il fera l'objet prochainement d'une publication plus complète.

méthode bien spécifique. Dans un troisième temps enfin (et surtout), on a présenté cette méthode au travers d'un cas de figure particulier, à savoir les deux « chroniques universelles » de Bède le Vénérable. Ce sont les conclusions de cette dernière analyse que j'évoquerai brièvement ici.

L'étude de la place réservée par Bède à l'histoire gréco-romaine dans ses deux « chroniques » permet d'abord de mieux comprendre comment celui-ci les a rédigées. Il apparaît clairement que le moine de Jarrow a choisi à chaque fois une seule source principale, qu'il a recopiée de façon plus ou moins complète, en conservant les éléments essentiels de la structure chronologique. Il a modifié ou complété en cours de rédaction ce squelette d'exposé par des informations tirées d'autres sources. Celles-ci sont généralement liées à l'histoire sainte puisque son but était d'offrir à ses lecteurs (des moines) un panorama de l'histoire susceptible de les intéresser, en l'occurrence l'histoire religieuse.

Dans ce cadre, on aurait pu s'attendre à ce que, à l'instar de Claude de Turin par exemple, Bède passe sous silence l'histoire gréco-romaine. Celle-ci est cependant bien présente, mais rarement pour elle-même : lorsque Bède y fait référence, c'est d'abord en tant que cadre chronologique, ou parce qu'elle est en relation directe avec l'histoire sainte ou, ce qui n'est pas sans rapport, avec l'histoire « nationale anglaise ». À plusieurs reprises toutefois, le moine de Jarrow en mentionne des éléments de façon gratuite. Ceux-ci sont choisis généralement en fonction d'intérêts particuliers (fondations de cités, acmés d'artistes célèbres), preuve que l'histoire gréco-romaine ne laisse pas l'auteur indifférent. Ces traits profanes ne concernent jamais les aspects les plus païens de la culture antique. Leur caractère hétéroclite et la façon dont ils sont présentés trahissent la difficulté éprouvée dans certains cas par Bède pour maîtriser une histoire ancienne qu'il aurait pu mieux connaître – il disposait au moins d'Orose et d'Eutrope pour ce faire – mais à laquelle il ne semble pas avoir accordé toute son attention.

L'attitude adoptée par Bède à l'égard de l'histoire ancienne dans les deux « chroniques » est donc bien en adéquation avec ses buts, ses intérêts et les désirs de son public. Il serait intéressant, à ce sujet, de la comparer à celle choisie par les autres chroniqueurs du haut Moyen Âge. Ainsi, un siècle plus tard, Fréculphe de Lisieux composa une gigantesque chronique destinée à l'éducation de Charles le Chauve. Adoptant un point de vue opposé à celui de l'historien anglais, Fréculphe offre une place de choix à l'histoire ancienne dans cette œuvre, dont les commanditaires ne sont plus des moines. Il semble bien que cette attitude, exceptionnelle au IX^e siècle, ait eu tendance à se généraliser au XI^e siècle. L'étude de l'ensemble des sources littéraires de cette dernière période montrera sans doute combien les réticences à l'égard de l'Antiquité gréco-romaine ont alors perdu de leur acuité... » (résumé communiqué par l'auteur)

Le second exposé nous est proposé par Emmanuelle RASSART-EECKHOUT, docteur en philologie romane et collaboratrice scientifique à l'Université catholique de Louvain. Elle nous parle de L'ordinateur au service du philologue. Réflexions méthodologiques autour de l'informatisation d'un corpus littéraire moyen français :

« Certains textes littéraires composés en moyen français regorgent d'expressions figurées (proverbes, locutions, comparaisons stéréotypées). Dans ma thèse de doctorat, j'ai voulu étayer cette impression de lecture au moyen de preuves objectives, chiffrées, et décrire la tendance dans ses multiples aspects.

Ce sujet de recherche, à cheval entre littérature et linguistique, a entraîné une cascade de problèmes méthodologiques, notamment l'élaboration d'un corpus et son informatisation.

Un corpus solidement ficelé – Une extrême rigueur s'impose lorsqu'on travaille sur corpus. Il s'agit bien entendu d'être vigilant dans la phase de lecture (le dépouillement a porté sur environ 735 000 lignes et vers) ; mais, surtout, en amont de ce travail de bénédictin, il convient de cerner précisément les cadres du dépouillement (cadres chronologiques, littéraires, thématiques et lexicaux) et de ne pas en sortir. L'exception est en effet difficile à gérer avec un corpus de grande taille, qui plus est emmagasiné de façon informatisée. Le dépouillement, ainsi encadré, a finalement donné 833 occurrences d'expressions figurées dont l'image principale est un animal familier.

Une méthode de travail concentrique – L'approche concentrique du corpus m'a paru la plus opératoire. C'est-à-dire que je décris un nombre volontairement élevé d'exemples selon plusieurs angles de vue successifs. Avec l'appui de l'informatique, je propose pour chaque point des tableaux de synthèse et des graphiques dans le souci de traduire de façon visuelle les tendances dégagées au fil de l'analyse. Dans ce parcours méthodologique, l'ordinateur arrive donc au stade de la confirmation, de la validation.

Une base de données informatisée – Pour faciliter le stockage, le tri et le comptage des occurrences, j'ai créé sur mesure une base de données informatisée. La rentabilité d'un travail avec base de données dépend toujours de son architecture. Or, la conception architecturale d'une base de donnée dépend de l'utilisation que l'on souhaite en faire... Il faut donc très tôt imaginer et de façon la plus exhaustive possible les services attendus de l'ordinateur.

Éclairée par plusieurs avis bien plus autorisés que le mien, j'ai choisi de recourir au logiciel Access (version 7.0), distribué par Microsoft. D'utilisation assez aisée, il offrait des services conformes à mes attentes, ce qui m'a évité la création d'un programme de traitement de données lexicales. Dans la base de données, j'ai encodé chaque occurrence entourée de son contexte textuel, en précisant sa source et sa datation. J'ai également enregistré sa configuration thématique, lexicologique et stylistique au moyen d'une série de critères rigoureusement prédéfinis.

L'exploitation des données – L'ordinateur est d'un appui précieux, à condition de ne pas l'utiliser avec une confiance aveugle. Les chiffres qu'il livre quasi instantanément en réponse aux requêtes les plus complexes sont bruts. Ils appellent la plupart du temps une analyse. Sur la base de trois exemples

ne se sclérose, étouffée par les limites de la grille construite pour l'encodage dans une base de données. » (résumé communiqué par l'auteur)

Une discussion suit ces deux premiers exposés. Guy PHILIPPART, professeur aux FUNDP, et Michel TRIGALET, chercheur aux FUNDP, expriment leur admiration pour le travail réalisé par E. Rassart, dont ils connaissent la difficulté pour l'éprouver dans les bases de données qu'ils constituent aux Facultés de Namur sur les manuscrits hagiographiques et sur les Passions bas-médiévales. Ils souhaiteraient dès lors des précisions quant aux résultats obtenus : aux yeux de leur collègue, l'investissement dans un encodage laborieux est-il rentable ? E. RASSART répond positivement, en soulignant deux circonstances particulières qui expliquent cette réponse : d'une part, le travail a été réalisé dans le cadre d'un mandat d'aspirant FNRS non distraité par d'autres tâches, d'autre part la base de données sert aussi à d'autres personnes (notamment le philologue québécois G. di Stefano). G. PHILIPPART demande si l'encodage porte sur les textes complets ou sur les seuls passages utiles ; c'est bien cette deuxième option qui a été retenue. Philippe DEMONTY, collaborateur de la Commission royale d'Histoire et familier lui aussi de ce type de travail, fait observer que la phase d'analyse fait gagner beaucoup de temps ultérieurement. Il signale l'intérêt du logiciel Idealist (Blackwell) par rapport à Access, étant plus axé sur les textes (facilité à traiter les tronçures etc.). Il regrette, de façon générale, le manque de mise en commun de ces expériences.

Caroline ROBINET, archéologue au Ministère de la Région wallonne (Division du patrimoine, Service de l'archéologie en province de Namur), nous entretient ensuite d'Enregistrement et traitement des données archéologiques.

Elle présente le système des unités stratigraphiques. Mis au point par E. C. Harris, appliqué en France dans les années 1980, en Belgique dans les années 1990 par le CRAN de l'Université catholique de Louvain et par Archéolo-J, il est utilisé depuis 1995 à la Région wallonne. Mieux adapté aux réalités de terrain et du travail post-fouilles que l'ancien « carnet de fouilles », il permet d'enregistrer de façon uniforme des données hétérogènes et d'en tirer une informatisation aisée. La méthode d'enregistrement des données est pyramidale, en partant du niveau élémentaire d'observation. Un fait archéologique (p. ex. trou de poteau, fosse) est constitué de diverses unités stratigraphiques. Un ensemble de faits constituera une structure, tous ces éléments étant liés par une numérotation continue. Chaque U. S. fait l'objet d'une fiche détaillée, incluant la mention

L'exposé de C. Robinet est illustré par le cas concret des fouilles du site du Grognon à Namur de 1994 à 2000, dont le travail post-fouilles devrait se prolonger jusqu'en mars 2003.

Pierre BOLLE, docteur de l'Université libre de Bruxelles, présente ensuite une communication sur Comprendre les cultes populaires à la fin du Moyen Âge : l'intérêt des incunables et imprimés tardifs de vitae.

L'édition des deux récits hagiographiques de base relatifs à saint Roch par les bollandistes repose sur des manuscrits, qui ne sont en fait que des copies d'incunables. L'examen des différentes éditions de ceux-ci et de leurs traductions permet de rétablir les liens entre les deux textes. « Depuis Jean Pinius, auteur de la notice qui lui est consacrée dans les Acta Sanctorum, deux récits étaient considérés à l'origine de tous les autres. La Vita Sancti Rochi de Francesco Diedo, rédigée par ce diplomate vénitien en 1479 à Brescia alors que la ville était en proie à la peste, et les Acta Breviora anonymes et non datés, dont les plus anciens manuscrits remontent à 1485. Dans aucun de ces deux textes ne figurent avec certitude les deux coordonnées hagiographiques fondamentales, celle du lieu de sa mort et celle où s'enracine une dévotion.

Le bollandiste Jean Pinius publie les deux textes sur base de manuscrits, du début du XVI^e siècle pour la Vita sancti Rochi et de la fin du XV^e siècle pour les Acta Breviora. Sur base de cette édition, à une seule exception près, tous les spécialistes ont pensé que les Acta Breviora étaient le texte le plus ancien, rédigé vers 1430 et dont se serait inspiré Diedo. Pour synthétiser la tradition, Francesco Diedo (qui parle d'ailleurs de l'existence de fragmenti barbari...) aurait dans sa Vita sancti Rochi amplifié et déformé un récit primitif perdu en italien dont s'étaient aussi inspirés les auteurs d'un incunable allemand (Vienne, 1482) et des Acta Breviora.

Une transcription synoptique des trois textes, révélant que l'incunable allemand était bien plus proche du texte de Diedo que des Acta Breviora, induit de premiers doutes sur la tradition classique, qui semble être une construction superficielle. Ces doutes sont renforcés par le caractère tardif du manuscrit même utilisé par Jean Pinius pour éditer la Vita, alors qu'il avait sous la main une des éditions imprimées les plus anciennes. En outre, ce ne sont pas moins de 7 éditions différentes de ce texte en l'espace de 15 ans, dont deux en italien, l'une contemporaine de la première édition latine qu'il fallait prendre en considération.

L'incunable italien du Musée Condé de Chantilly permet de repérer trois passages qui allaient changer radicalement la perception qu'on pouvait avoir de

Une xylographie provençale du début du XVI^e siècle juxtaposant deux saints presque homonymes – Raco, évêque d'Autun (5 décembre) plus tardivement appelé Roch et protecteur contre la tempête, et Roch de Montpellier, protecteur des pestiférés (16 août) – a mis sur la piste d'un usage régional (languedocien) du saint d'Autun. Saint Roch de Montpellier avait bien, outre son homonymie, toutes les caractéristiques d'un doublet hagiographique de Raco d'Autun. Le protecteur de la tempête s'était mué en protecteur de la peste, sous l'effet d'une aphérèse facilitée par les conceptions épidémiologiques.

En conclusion, la consultation systématique et approfondie des incunables et imprimés anciens, dans ses aspects matériels, littéraires, iconographiques et liturgiques, m'a amené à modifier complètement la perception de la genèse du culte de saint Roch. Celui-ci, comme d'autres saints du bas Moyen Âge est véritablement un saint de l'imprimerie. Il lui doit son succès rapide et sa diffusion européenne. Il est possible qu'une telle méthode, appliquée à des cas similaires, puisse nous apporter de précieux renseignements sur la genèse de ceux-ci.

C'est notre formation qui nous entraîne à négliger trop souvent l'apport des incunables et imprimés dans le processus de tradition légendaire et à oublier que les deux modes de diffusion ont coexisté très longtemps. Il arrive donc pour ces périodes qu'un incunable soit plus proche d'un récit originel qu'un manuscrit. La liturgie, les prières et l'iconographie souvent présentes dans ces imprimés nous renvoient parfois l'écho d'éléments très anciens du processus légendaire avant que l'hagiographe s'en empare. Ce sont des messes incunables du XV^e et un imprimé de 1576 qui nous ont permis de raccrocher notre saint Roch à la figure d'un saint évêque connu au X^e siècle ! On ne peut donc se contenter des éditions des bollandistes et l'on doit au contraire recourir systématiquement aux incunables et imprimés tardifs, ce qui n'est pas toujours facile parce que les instruments de travail ne sont pas complets. » (version abrégée du texte communiqué par l'auteur)

Éric BOUSMAR (FUSL) observe que le système des unités stratigraphiques exposé par C. Robinet paraît si limpide et si puissant et interroge l'oratrice sur les modalités antérieures de l'enregistrement des données : le travail était-il plus lent ? Les risques d'erreurs et de confusion n'étaient-ils pas plus grands ? C. ROBINET confirme qu'il fallait parfois une semaine pour retrouver la date d'enregistrement et la documentation de base. En outre, l'accès aux données se révèle très difficile pour les fouilles anciennes non publiées si l'on n'a pas travaillé soi-même sur le chantier ou si l'on a été appelé dans l'entre-temps sur une fouille

Les travaux de l'après-midi sont modérés par Alain DIERKENS, professeur à l'ULB.

Julien MAQUET, assistant à l'Université de Liège, est historien et criminologue. Il nous entretient de La pratique judiciaire au Moyen Âge éclairée par les sources hagiographiques (X^e-XII^e siècles) :

« L'objectif de cette communication était simplement de rappeler l'intérêt que les sources hagiographiques, dûment critiquées, peuvent revêtir pour une meilleure connaissance de l'exercice concret de la justice au haut Moyen Âge et pour apercevoir, dans la mesure du possible, l'adéquation qui peut exister entre la théorie juridique et la pratique judiciaire. Le but recherché n'était nullement d'épuiser la question mais simplement d'illustrer ce propos à partir d'exemples tirés de récits hagiographiques.

Le premier exemple retenu concernait la juridiction épiscopale. Un passage de la Vita Notgeri (1^{re} moitié du XII^e s.), utilisant certains extraits d'une vie perdue, contemporaine de l'évêque, montre l'évêque usant, dans un premier temps, de sanctions ecclésiastiques pour contraindre le malfaiteur à venir à résipiscence, et recourant, dans un second temps, aux peines corporelles et capitales s'il ne s'amendait pas. La mise en place du système de l'Église impériale (fin X^e-début XI^e s.) permit en effet à l'évêque d'acquérir une double plénitude de juridiction puisque, d'une part, sa qualité épiscopale lui permettait de prononcer toutes les sanctions ecclésiastiques, d'autre part, sa qualité comtale le rendit à même d'infliger l'ensemble des peines de droit commun, y compris les peines de sang.

Ensuite, les Miracula sancti Eugenii (fin X^e s.) offrent quelques renseignements précieux sur le fonctionnement de la juridiction comtale d'origine carolingienne, le mallum, peu de temps avant sa disparition ou, plutôt, avant sa transformation. Cette même source indique que la vengeance privée, la faïda, demeurait un moyen de résolution des conflits très fréquent.

Le troisième exemple provient de quatre chapitres tirés des Miracula sancti Foillani d'Hillin de Fosses. Ces récits fournissent un panorama assez complet de la procédure en vigueur devant les juridictions locales où les grands principes définis à l'époque carolingienne continuent à prédominer : formalisme rigoureux, jugement avant dire droit fixant le mode de preuve à administrer et la personne à qui incombe la charge de la preuve (la plupart du temps le défendeur), jugement définitif trouvé, comme le premier d'ailleurs, par les échevins à la semonce du président, etc.

Enfin, les miracles de saint Évermar de Russon (XII^e s.) relatent un cas de

sources unilatérales, pour reprendre l'expression de G. Despy⁵, c'est-à-dire des sources rédigées dans et pour des institutions ecclésiastiques. De plus, ces litiges ne reflètent qu'une portion, difficilement quantifiable, du contentieux, notamment parce que, d'une part, ils portent essentiellement sur des contestations foncières et que, d'autre part, parallèlement à la voie judiciaire « institutionnalisée », existent d'autres modes de résolution des conflits telles la vengeance privée, la procédure de flagrant délit et bien d'autres... » (résumé communiqué par l'auteur)

Nicolas BOGAERTS prépare une thèse à l'Université libre de Bruxelles. Il nous entretient de Prédication et propagande chrétiennes entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge : l'exemple de Martin de Braga (VI^e siècle).

Le *De correctione rusticorum* (573) de Martin de Braga, sous la forme d'une lettre écrite à un collègue évêque, a pour objet les erreurs des rustici, ceux-ci en l'occurrence se définissant par leur bas niveau culturel et linguistique, et non purement et simplement comme des paysans. L'orateur veut démontrer la nécessité, pour comprendre ce discours, d'une remise en contexte culturelle, linguistique et religieuse. Le cadre d'élaboration du texte est la Galice du VI^e s. qui, après des occupations romaine et barbares successives, connaît un usage relativement répandu des langues latines mais une christianisation précaire. Elle est entre autres marquée par l'hérésie priscillianiste et par les cultes païens. C'est vers 550 que Martin arrive sur le siège épiscopal de la capitale galicienne, Braga. La ville connaîtra deux conciles, le premier en 561 consacré à la normalisation religieuse (lutte anti-priscillianiste et contre l'astrologie), le second en 572 axé sur un programme pastoral d'encadrement des individus et dont les canons furent rédigés par Martin.

Martin de Braga propose un catéchisme rudimentaire dont le but est d'extirper les superstitions. Il y accuse Satan d'être à l'œuvre derrière l'idolâtrie animiste et les dieux païens (la démonstration, inspirée d'Augustin, est complexe, l'idole prenant corps grâce au démon et vice-versa). Il condamne notamment les augures et les pratiques divinatoires ainsi que les calendes de janvier comme début de calendrier.

Les pratiques dénoncées le sont aussi par plusieurs autres auteurs de l'époque (Césaire d'Arles, Grégoire le Grand) et par le concile de Tolède. La question se pose donc de départager ce qui ne serait qu'une représentation (topos) du phénomène d'une observation de terrain. La prédominance des éléments gréco-romains dans les condamnations au détriment des éléments

Une discussion est ouverte sur ces deux exposés. Guy PHILIPPART évoque différentes attestations complémentaires à celles citées par Julien MAQUET ; celui-ci les considère comme tout à fait pertinentes.

Étienne RENARD l'interroge sur la définition qu'il donne de l'immunité à propos des cas examinés et sur la possibilité de distinguer justices comtales et épiscopales dans le jugement de Notger. J. MAQUET répond que l'immunité carolingienne n'est pas celle du XI^e siècle mais qu'il reste effectivement quelque chose à préciser. Quant à la justice notgérienne, les deux composantes en faisaient précisément l'objet d'une confusion entretenue. Alain DIERKENS se demande s'il ne s'agit pas d'une vue a posteriori, se référant aux évêques mérovingiens et carolingiens. Alain MARCHANDISSE rappelle que même à basse époque, cette confusion restait le maître-mot : le prince-évêque de Liège était pour cette raison un prince territorial supérieur aux autres dans la mesure où il disposait d'un pouvoir religieux.

Benoît BEYER DE RYKE demande à Nicolas BOGAERTS si ses références au(x) démons(s) sont au singulier ou au pluriel, en se référant au tournant du XII^e siècle cher à Robert Muchembled dans sa récente Histoire du diable. L'orateur répond qu'il s'agit toujours d'un diable, diabolus, et non du Diable, et de démons au pluriel. Guy PHILIPPART incline à penser comme Muchembled et rappelle que les récits de miracles se réfèrent aux diables au pluriel. Mais Alain DIERKENS rappelle pour sa part l'antiqua hostis, présent notamment dans la Gesta de Notker.

Sébastien LAOUREUX, aspirant du FNRS, est philosophe. Il prépare une thèse de doctorat co-dirigée à l'Université de Liège et en Sorbonne (Paris IV), dans une perspective phénoménologique. Son exposé porte sur Pensée eckhartienne et philosophie contemporaine : esquisse de quelques problèmes méthodologiques et enjeux :

« La recherche que je mène dans le cadre d'une thèse de doctorat porte sur des questions de philosophie contemporaine, mais elle n'en envisage pas moins la pensée d'un auteur médiéval – Maître Eckhart – dans une perspective strictement philosophique. C'est sur la façon dont est envisagé ce penseur médiéval que portent les remarques qui suivent.

En partant plus particulièrement de deux philosophes contemporains – Gilles Deleuze et Michel Henry – je m'interroge sur la problématique ou le concept d'immanence. Ces deux philosophes, qui développent chacun une pensée spécifique et fort différente l'une de l'autre, se tournent vers l'histoire de la philosophie à la recherche d'outils conceptuels pour dégager et forger leur propre

qu'aux textes eux-mêmes. Par ailleurs, ces textes sont abordés à travers une posture particulière : je vais moins considérer les textes eckhartiens comme les textes d'un auteur mystique que comme des textes de philosophie à part entière. Certes, une approche attentive au contexte d'émergence de l'œuvre eckhartienne amène à nuancer fortement l'opposition que l'on décèle aujourd'hui dans le champ des commentateurs eckhartiens – certains voyant en Maître Eckhart un auteur avant tout mystique, d'autres préférant y voir prioritairement un philosophe. En effet, une telle opposition n'avait sans doute que peu de pertinence au XIV^e siècle. Comme l'écrit Benoît Beyer de Ryke, en s'inspirant de Kurt Flasch, « l'opposition entre "mystique" et "scolastique" n'est pas pertinente car la mystique eckhartienne – si mystique il y a – est pénétrée de l'esprit universitaire dans laquelle elle a pris naissance »⁷. Sans ignorer cela, mon travail de recherche se place néanmoins dans une autre perspective. Peu importe, pour dire les choses de façon un peu provocante, la dimension mystique de son œuvre. La méthode de travail mise en œuvre dans ce travail, qui consiste à partir de questions de philosophie contemporaine, m'amène à jeter un regard différent sur ses écrits. À la limite, le parti pris de considérer ses textes comme des textes entièrement philosophiques est la seule façon pour que ce détour soit fructueux. En abordant l'œuvre eckhartienne d'une telle façon, subitement les textes eckhartiens nous parlent différemment. Des sermons, par exemple, fruits de la prédication de Maître Eckhart, sont à déchiffrer comme des textes philosophiques où l'on peut déceler parfois des affinités conceptuelles étonnantes.

Pour illustrer cela, je donnerai un exemple bref et sommaire en partant de certaines formules du sermon 52 (*Beati pauperes spiritu*) de Maître Eckhart qui semblent, au premier abord, paradoxales et quelque peu hérétiques : « Quand j'étais encore dans ma cause première, là je n'avais pas de Dieu, et j'étais cause de moi-même [...] car j'étais un être libre », ou encore « Dieu et moi nous sommes un ». Si l'on replace ces formules dans le contexte de la pensée eckhartienne et que l'on tente de les expliquer à la lumière de la distinction Dieu-Déité, elles sont rapidement réinscrites dans une certaine orthodoxie : l'ego ou l'âme doit dépasser son statut créaturel, où elle a comme vis-à-vis Dieu, pour rejoindre la Déité, ou encore l'Un d'où tout procède, l'absolu, qui est en soi inconnaissable. Mais l'on peut tenter une autre interprétation si l'on réinvestit ces passages à partir de la phénoménologie de Michel Henry, ou mieux encore avec cet exemple, à partir de l'idéalisme allemand. Dans ce sens, on dira que de tels passages ne préjugent encore en rien du sens qu'il convient d'attribuer à la Déité. Maître Eckhart ne chercherait pas à identifier le fond de l'âme et la Déité mais placerait plutôt le

Pour conclure et résumer en quelques lignes et de façon limpide l'idée directrice de ces recherches en cours, je citerai Gilles Deleuze : « Si l'on peut rester platonicien, cartésien ou kantien aujourd'hui [et eckhartien, rajouterai-je pour l'occasion], c'est parce que l'on est en droit de penser que leurs concepts peuvent être réactivés dans nos problèmes et inspirer ces concepts qu'il faut créer. Et quelle est la meilleure manière de suivre les grands philosophes, répéter ce qu'ils ont dit, ou bien faire ce qu'ils ont fait, c'est-à-dire créer des concepts pour des problèmes qui changent nécessairement ? »⁹ » (résumé communiqué par l'auteur)

Alain DIERKENS demande à l'orateur comment replacer maître Eckhart dans son histoire tout en en faisant une lecture a-historique. Sébastien LAOUREUX répond que l'arrière-plan dominicain est indispensable pour l'histoire des concepts, dont la forme se maintient alors que le contenu évolue. L'ambition n'est pas de comprendre maître Eckhart dans son temps. Situer le moment eckhartien impose au contraire de voir ce qui s'est passé après. Sur cette question, Guy PHILIPPART souligne que, par rapport à la philosophie, l'histoire se sent comme un fantassin un peu embourbé. Il convient que l'orateur, après un temps de travail sur l'inter-texte, raisonne ensuite en philosophe sur ce qu'il a découvert, sans se soucier de ce que cela date du XIV^e ou du XVII^e siècle. Il s'interroge néanmoins sur la pertinence d'isoler mystique et philosophie dans le cas présent ; la lecture est-elle psychologisante ? L'orateur répond que sa lecture se place plutôt sur un plan transcendantal, en examinant les conditions de possibilités de l'être-au-monde. Benoît BEYER DE RYKE précise que l'orateur a pour but de réactiver des concepts pour notre temps. Les démarches du philosophe et du médiéviste sont différentes et parallèles plus que complémentaires. Il renvoie à un personnage du romancier David Lodge pris au piège d'un lapsus : ayant affirmé faire une thèse sur l'influence de Yeats sur Shakespeare, il se défend en arguant qu'on lit différemment Shakespeare depuis qu'il y a eu Yeats. De même Eckhart est aujourd'hui réinvesti comme auteur philosophique : peut-être, pour paraphraser D. Lodge, pourrait-on dès lors parler de l'influence de Michel Henry sur Eckhart.

* * *

La journée s'est caractérisée tant par la qualité des exposés – leur « clarté » et « leurs sujets bien posés » selon le mot d'un participant (Guy Philippart) – que par la variété des approches qu'ils illustraient. À plusieurs reprises la nécessité de poursuivre des échanges sur les acquis techniques a été soulignée. Une fois de

Fascicules 6-7 (2002-2003)



La vie de château

Compte rendu de la journée d'étude tenue
le 26 avril 2002 à l'Université libre de Bruxelles

La septième journée d'étude du Réseau des Médiévistes belges de Langue française s'est déroulée le 26 avril 2002 dans les bâtiments de l'Université libre de Bruxelles. Le thème retenu pour cette nouvelle rencontre interdisciplinaire – la vie de château au Moyen Âge – était particulièrement fédérateur : il concernait tout à la fois les praticiens de l'archéologie castrale, en plein essor depuis une trentaine d'années, les historiens de l'art, les historiens du pouvoir et de la vie matérielle, de même que les divers spécialistes de la littérature et des représentations mentales.

Cinq praticiens de ces diverses approches ont pris la parole, éclairant les aspects politiques, matériels, imaginaires du thème pour déboucher sur les apports des techniques de laboratoire, en l'occurrence celles de la dendrochronologie. Le professeur Michel BUR, spécialiste patenté du sujet¹⁰, avait été invité à tirer les conclusions de la journée. Celle-ci a réuni une quarantaine de médiévistes. Les débats ont été modérés par les professeurs Michel DE WAHA (ULB), pour la matinée, et Jean-Marie CAUCHIES (FUSL et UCL), pour l'après-midi.

La première intervention du programme ayant été supprimée au dernier instant pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, c'est Jean-François NIEUS (Archives Générales du Royaume, Bruxelles), docteur en histoire de l'UCL, qui inaugure les communications de la matinée avec un exposé intitulé : Que sont les « pairs de château », apparus entre Somme et Meuse du XI^e au XIII^e siècle ?

Les « pairs de château » (*pares castri*) sont des chevaliers qui se distinguent, au sein du groupe aristocratique d'une principauté, d'un comté ou d'une simple châtellenie, par leur appartenance à un collège restreint de vassaux effectuant des prestations spécifiques au château principal de leur seigneur. Les premières traces de la « pairie » (*paria* ou *paritas*) remontent à la fin du XI^e siècle, mais celle-ci se révèle surtout dans le courant du XII^e siècle. Son aire de diffusion est étroitement circonscrite : sud de la Flandre, Artois et Picardie pour l'essentiel, avec une extension dans la vallée de la Meuse. La pairie soulève de nombreuses

ensuite apparaître des pairies épiscopales aux confins de ces deux principautés, à Tournai et à Cambrai, dans les premières années du XII^e siècle. Néanmoins, pratiquement toutes les pairies qui émergent avant la fin de cette période se concentrent dans la « zone-pairie » par excellence qu'est le sud du comté de Flandre. Dans ce secteur, la plupart des châtelainies comtales et des comtés ou seigneuries autonomes disposent d'un cercle de pairs dans les années 1170. Des indices convergents laissent penser que la majorité des pairies locales ont vu le jour à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle. En dehors de la « zone-pairie », l'institution s'est diffusée dans deux directions : d'une part vers le sud, dans la Picardie actuelle (Ponthieu, Amiénois et Vermandois) et dans le royaume capétien (cas particulier des « pairs de France »), d'autre part vers l'est, en Tournaisis et dans le pays mosan (comté de Namur et évêché de Liège). C'est sans doute un processus d'emprunts occasionnels aux institutions des principautés voisines qui explique cette diffusion.

Qu'ils soient dits « de château » ou « de principauté », les pairs sont toujours recrutés parmi les chevaliers les plus en vue de la circonscription commandée par leur forteresse d'attache. Les rédacteurs de chartes ont pour habitude de les distinguer des autres vassaux cités en même temps qu'eux. Lorsque les sources le permettent, l'enquête confirme leur statut socio-économique élevé au sein du groupe aristocratique dont ils émanent. L'effectif d'un groupe de pairs avoisine normalement la douzaine, nombre idéal dont il ne faut pas chercher longtemps la signification : le spectacle du seigneur flanqué de ses douze pairs, c'est tout à la fois l'image du dépositaire de la puissance publique assisté de sa cour de juges, du Charlemagne de la Chanson de Roland suivi de ses comtes palatins et du Christ entouré de ses apôtres.

Les historiens ont insisté sur l'aspect militaire de l'institution et présenté l'obligation de garde au château comme sa principale raison d'être. On conserve ainsi le texte d'un accord conclu vers 1235 entre le comte de Saint-Pol et les pairs de son château majeur, qui décrit en détail les modalités de cet aspect méconnu de la « vie de château ». Ceci étant, dans la plupart des pièces d'archives où ils interviennent, les collèges de pairs jouent un rôle juridictionnel. Ils se contentent parfois d'assurer le traditionnel « jugement par les pairs » dans les affaires qui concernent les fiefs de pairie, mais ce champ de compétence minimal de la « loi des pairs » peut être élargi à diverses matières civiles ou pénales. En Namurois, les pairs constitueront même la cour d'appel du comté. Par contre, la faculté de désigner le successeur du prince, affirmée ici et là, est toujours restée purement théorique.

La logique qui a présidé au choix des pairies n'est donc pas toujours perceptible. Comment expliquer la présence, d'une part, de baronnies sur lesquelles le comte n'avait aucune autorité directe, et, d'autre part, de seigneuries sans envergure qui ne jouent aucun rôle sur la scène politique hennuyère ? L'orateur admet volontiers que le problème est loin d'être réglé. Il estime qu'il faut tenir compte de l'historique – mal connu, hélas – des fiefs de pairie depuis la fin du XI^e siècle : le hasard des successions lignagères et les remaniements opérés par les comtes ont peu à peu modelé la liste des pairies telle qu'on la connaît surtout à partir de la fin du XII^e siècle. Michel BUR (Université de Nancy 2) souligne quant à lui l'existence de quatre pairs de l'évêque de Châlons-en-Champagne dans la seconde moitié du XIII^e siècle – encore qu'il faille se méfier des affirmations gratuites des érudits du XIX^e siècle dans ce domaine. Jean-François NIEUS confirme la chose et ajoute que l'évêque de Châlons était l'un des pairs de France, ce qui pourrait l'avoir incité à importer l'institution dans son diocèse après 1200. Michel BUR suggère que l'origine septentrionale de certains prélats est un autre élément d'explication à ne pas négliger.

Marie-Christine LALEMAN, responsable du Service archéologique de la ville de Gand, propose ensuite un exposé concernant Le château des comtes de Flandre à Gand : une étude archéologique en cours.

Le château comtal de Gand, devenu aujourd'hui un haut lieu touristique, a été relativement peu étudié par les historiens ; les travaux déjà anciens d'A. Verhulst et d'A.C.F. Koch, complétés par ceux de G. Declercq, restent des références incontournables pour les origines de l'implantation comtale. Les investigations archéologiques, pour leur part, ont commencé lors des grands travaux de dégagement et de restauration qui se sont étalés de 1887 à 1913. Les premières campagnes de fouilles systématiques ont eu lieu entre 1931 et 1954, mais les résultats n'en ont pas été publiés de manière satisfaisante. Il a fallu attendre 1980 pour que le Service archéologique de la ville de Gand reprenne les recherches à la faveur de nouveaux travaux de restauration ; depuis lors, le Service intervient régulièrement avant chaque phase de restauration. Des fouilles de grande ampleur ont été entreprises en l'an 2000, sur deux ensembles distincts du château lui-même : d'une part l'enceinte extérieure, d'autre part la place Sainte-Pharaïlde à l'emplacement de la cour du château. L'exploration de cette place a notamment livré les restes d'un grand mur en pierre de Tournai – difficile à interpréter à l'heure actuelle – et de la collégiale castrale dont l'étude historique a été réalisée par G. Declercq.

Moyen Âge et aux Temps Modernes, jusqu'à altérer considérablement le dispositif originel du XII^e siècle.

L'étude des sources écrites qui évoquent le château de Gand – elles sont nombreuses, mais d'exploitation délicate – n'en est qu'à ses débuts. Il existe peu de travaux antérieurs ; le dépouillement entrepris récemment ne peut guère s'appuyer que sur les notes prises par H. Van Werveke. Les premiers résultats concernent surtout le bas Moyen Âge. Ils éclairent par exemple les aménagements intérieurs et les demeures extra-muros de cette période.

Le « château » devient « palais » lorsque les préoccupations résidentielles prennent le pas sur les fonctions militaires. Krista DE JONGE, professeur d'histoire de l'architecture à la KUL, spécialisée dans l'étude des palais princiers, illustre cette réalité tardive dans une communication intitulée : Espace et cérémonial dans les palais princiers de Bruxelles, Bruges, Gand et Lille (XV^e-XVII^e siècles).

« La¹¹ disposition des résidences des ducs de Bourgogne dans les villes des anciens Pays-Bas obéissait à des règles plus ou moins précises : la distance, dans l'espace, entre prince et sujet, correspond à la place que détient le sujet dans la hiérarchie sociale complexe que constitue la société de cour. Les espaces constituant l'appartement du prince formaient une suite, allant du plus public au plus privé ; leur accès était soigneusement contrôlé et leur aménagement correspondait à leur place dans la suite et à leur fonction (salle, « sallette », grande chambre ou chambre de parement, chambre, « retraite », cabinet).

Les ordonnances de cour de l'époque bourguignonne se limitent toutefois à décrire les droits et les devoirs des membres de l'Hôtel. Ce n'est qu'à l'époque des premiers Habsbourg que les ordonnances expliquent clairement les principes exposés ci-dessus (Philippe le Beau, 1497 et 1500 ; Charles Quint, 1515).

La maison d'Autriche a modifié l'étiquette bourguignonne, changement lent qui s'exprime à travers les transformations des résidences espagnoles de Philippe II, puis du palais du Coudenberg à Bruxelles. Ainsi les différentes phases de construction de ce dernier peuvent-elles servir d'indicateur pour l'évolution du cérémonial.

L'état du XV^e siècle du corps de logis peut être reconstruit en premier lieu grâce à l'étude des comptes de construction, les premières sources iconographiques datant du XVI^e siècle seulement. À titre de comparaison, on peut citer le palais Rihour de Lille, résidence nouvellement construite par Philippe le Bon, et la Cour des Princes de Bruges, ancienne résidence des comtes de Flandre rénovée par le duc et son épouse. »

période les mêmes avantages que le palais de Bruxelles. Pour ce qui est du palais de Dijon, également évoqué par son interlocuteur, madame DE JONGE explique que la bibliographie se réduit à un article de 1910 et qu'il faudrait de nouvelles études.

Céline VAN HOOREBEECK, attachée au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale Albert I^{er} (Bruxelles), s'enquiert quant à elle de l'existence de décorations sur les façades de la résidence bruxelloise des ducs. Les témoignages indiquent en effet que l'alternance de la brique et de la pierre était soulignée par de la peinture rouge et blanche, que les châssis des fenêtres étaient peints en vert, que des pommes de cuivre doré se trouvaient sur les toits, etc. : l'ensemble devait apparaître très chamarré, sans compter que des sculptures et des balustrades colorées ainsi que des tuiles vernissées apportaient une touche supplémentaire. Marie-Christine LALEMAN évoque le cas du château de Gand, dont la grande salle, au XIV^e siècle, présentait une charpente ornée de culots historiés ; les murs d'une chambre de l'aile septentrionale étaient décorés d'inscriptions en lettres gothiques et de fleurons stylisés.

Michel BUR demande si les sources font état d'une ménagerie dans les jardins du palais de Bruxelles, à l'instar de ce qui existait à Nancy. C'est bien le cas : sans même parler du fameux lion de Gand peint par Dürer, on trouve mention de divers animaux à Bruxelles et à Hesdin (des daims, entre autres). La ménagerie de Gand est connue dès le XIV^e siècle ; les naissances de lions ou de tigres sont alors officiellement célébrées à l'hôtel de ville ! Une volière très bien fournie avait également été installée sur l'ancienne motte du château. Michel DE WAHA note que Gislebert de Mons, au XII^e siècle, signale l'abolition d'une taxe levée par le comte de Hainaut sur la nourriture des ours.

Étienne FOBE soulève enfin la question des résidences duciales en Hollande. Celles-ci, indique Krista DE JONGE, sont mal documentées et encore peu étudiées. Charles le Hardi séjournait volontiers à Gorkum, mais il s'agit là d'une exception, car ses prédécesseurs et ses successeurs ne résidèrent guère en Hollande ; on sait que le Hardi faisait loger les dames de sa suite dans un autre château situé à quelque distance. Michel DE WAHA relève que les comtes hennuyers des maisons d'Avesnes et de Bavière (XIV^e-déb. XV^e siècle), lorsqu'il devaient se rendre dans la région, préféraient loger à l'auberge plutôt que dans leurs résidences !

C'est le château « rêvé » par les hommes du Moyen Âge qu'aborde Colette STORMS, professeur de littérature médiévale à l'UCL, au travers d'un exposé

oscille donc entre désir de séjour et peur de la paralysie, car l'immobilité peut se muer en une recreantise blâmable. Les images peintes jouent un rôle dans la clôture de l'espace, à la fois parce qu'elles sont présentées comme épousant les contours de la pièce (« tout autour » et du pavement à la voûte) et parce que les sujets figurés tendent à transformer la chambre en microcosme qui prétend tenir lieu de temps et d'histoire, d'espace et d'univers, en une sorte de raccourci qui épuise le sens du monde. Ces images invitent ainsi à l'oubli de ce qui est à l'extérieur. Le regard du personnage est rarement marqué avec insistance : prédomine une impression globale d'ébahissement, qui ne s'accompagne guère d'un questionnement sur le sens.

L'épisode initial du roman *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour* (début du XIII^e siècle) renouvelle le topos de manière intéressante. À l'effet globalisant des peintures dans la chambre se substitue ici une cortine de dimensions modestes, délimitée par un effet de cadrage. Elle fait voir un tournoi. L'image est l'occasion, non seulement de questions – on assiste ici à une exceptionnelle scène « d'enseignement par l'image » –, mais encore d'un débat de fond entre le jeune Blancandin et son précepteur. Le héros finit par déchiffrer dans l'image son propre destin. Ce roman médiéval renoue ainsi avec la tradition romanesque grecque, qui exploite volontiers une *ecphrasis* pour générer le récit. »

Le modérateur, J.-M. Cauchies, ouvre le débat, qui s'engage sur une question de Claudine LEMAIRE (Cabinet des manuscrits, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles) : la chambre ne pourrait-elle être interprétée comme un lieu d'initiation ? L'oratrice estime que non ; il faut garder à l'esprit le fait que Blancandin se démarque du topos. Éric BOUSMAR (FUSL) lui demande si les récits de séquestration ou de convalescence, pris dans une perspective anthropologique, ne désignent tout de même pas la chambre comme un lieu de passage et de transition. Colette STORMS maintient que celle-ci n'est pas un endroit consacré à la réflexion. Il existe d'autres textes beaucoup plus complexes, qui renouvellent le topos, comme par exemple celui où Lancelot se met à peindre lui-même les épisodes de son amour pour Guenièvre ; certains passages de *La mort le roi Artus* et de *la geste de Guillaume d'Orange* sont également très novateurs sous cet angle. Martine THIRY-STASSIN (ULg) évoque aussi la chambre de beauté donnée à Pâris. C'est toutefois une salle qui sort du topos de la chambre peinte, même si l'on y trouve des automates ; de plus, la description se démarque ici par son extrême longueur et réclamerait à elle seule une analyse approfondie.

que la littérature ne s'intéresse qu'au milieu aristocratique et n'est pas d'un grand secours en ce qui concerne les autres couches de la société – même si le public de cette littérature, lui, semble avoir été beaucoup plus large. Stéphane DEMETER (service archéologique de la Région de Bruxelles-Capitale) ajoute enfin qu'une salle peinte du château de Barcelone, déposée au Musée d'art catalan, remonte au milieu du XIII^e siècle. Cette période est en effet beaucoup mieux documentée, convient l'oratrice.

David HOUBRECHTS est doctorant au Laboratoire de dendrochronologie de l'ULg. Il présente une dernière communication sur La dendrochronologie appliquée aux châteaux, état des recherches en Belgique :

« Parmi les multiples applications de la dendrochronologie, notamment en climatologie et dans le domaine des études forestières, la datation d'éléments en bois tient une place importante. En particulier, la précision de la datation (à la saison près, dans le meilleur des cas) rend cette technique très précieuse pour départager des ensembles proches dans le temps. L'analyse est cependant tributaire d'un certain nombre de facteurs qui compliquent le travail du dendrochronologue : parmi eux, le fait que les arbres soient sensibles (sensitifs) ou non aux variations annuelles du climat est déterminant pour la datation.

Comme l'ont montré les travaux de Patrick Hoffsummer, l'application de la dendrochronologie aux charpentes s'est avérée des plus utiles pour comprendre l'évolution de la charpenterie en Wallonie mais aussi pour restituer l'histoire souvent complexe des bâtiments anciens. L'application aux châteaux s'avère cependant généralement plus difficile en raison de leur histoire mouvementée et des moyens importants souvent mis en œuvre pour les adapter à l'évolution de leur fonction, des techniques ou des goûts.

Les charpentes de châteaux médiévaux sont rarement conservées. C'est le cas pour la tour du Vieux-Vinâve à Grivegnée (1528-1529), dont la charpente a été partiellement aménagée en comble à la Mansard, et c'était le cas il y a peu de temps encore au château de Bitremont à Bury (Péruwelz), dont la charpente de la fin du XIII^e siècle a récemment disparu dans un incendie. Dans certains cas, la charpente témoigne d'un état antérieur du bâtiment : le château d'Aigremont, dont l'aspect actuel date des années 1715-1716, englobe un bâtiment plus ancien (1529-1530) dont il ne reste plus qu'une partie de la charpente et des caves.

Quand la charpente a disparu, d'autres éléments en bois peuvent fournir des repères chronologiques utiles : poutres sous plafonds (tour carrée de Houssoy à Vezin, 1385-1390), parois en colombages (Vieille tour de Tamines, vers 1364-

d'inactivité jusqu'au début du XVII^e siècle, avec la réalisation des ailes ouest et nord (charpentes dendrodatées des années 1612-1622), qui donne au château l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui.

La dendrochronologie est également en mesure de fournir des informations sur l'origine des bois utilisés. Ainsi, le recours au bois de la Baltique, bien connu aux XV^e et XVI^e siècles dans la peinture flamande, est attesté au château de Vincennes dont le donjon est encore largement décoré de lambris d'origine balte datés des années 1363-1388. En Belgique, deux plafonds à Anvers et à Louvain, datés de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle, ont été réalisés avec le même type de bois. Ce type d'informations s'avérera sans aucun doute utile dans l'avenir pour la compréhension des échanges entre la Belgique et le reste de l'Europe. »

L'assemblée est ensuite invitée à s'exprimer. Céline VANDEUREN-DAVID soulève le problème des réemplois de matières premières et des écarts de datation qu'ils provoquent : que fait-on dans ce cas ? L'orateur explique que dans le domaine de la charpenterie, divers indices matériels permettent de repérer facilement les récupérations (assemblages non cohérents, techniques de débitage différentes, etc.) ; d'une manière générale, le contexte archéologique dans lequel intervient la datation doit toujours être pris en compte. Les signatures, quant à elles, sont rares et tardives (XVIII^e siècle), dans la mesure où on ne trouve pas d'équivalent des marques de tâcheron.

Colette STORMS souhaite savoir si des expériences ont été menées sur les reliures en bois des manuscrits médiévaux. Quelques analyses ont effectivement été réalisées sur les ais en chêne de certains manuscrits de l'Université de Liège, répond D. HOUBRECHTS. Le travail se fait ici sans prélèvement d'échantillons, car un simple examen direct à la loupe ou sur base d'une photographie peut donner des résultats. Un ponçage préparatoire est cependant indispensable lorsque les cernes ne sont pas suffisamment larges et implique alors une très légère détérioration matérielle.

Frédéric LHANTINNE, étudiant à l'ULB, évoque le temps de séchage du bois et son impact sur les datations par dendrochronologie : dispose-t-on de données concernant l'intervalle qui sépare l'abattage de l'utilisation effective ? Il faut ici distinguer charpenterie et œuvres d'art, répond l'orateur. Dans le premier cas, le temps de séchage était normalement fort court. C'est ce que révèlent la confrontation avec les dates historiques tirées des archives et des indices concrets tels que, par exemple, un craquement du bois postérieur à la pose du

des bâtiments de plus en plus anciens. Les étalons du laboratoire de Liège remontent jusqu'au VII^e siècle ; au-delà, il faut recourir à des courbes étrangères.

Le modérateur cède ensuite la parole à Michel DE WAHA pour une présentation de Michel BUR, professeur émérite de l'Université de Nancy, qui a accepté de formuler les conclusions de la journée. Fort d'une double formation d'historien et d'archéologue, il s'est distingué à la fois comme historien de la principauté champenoise et comme figure pionnière de l'archéologie castrale.

Après avoir souligné les enseignements majeurs des cinq interventions du jour, le professeur Michel BUR présente un bref panorama de la castellologie contemporaine, axé sur l'évolution institutionnelle de l'archéologie en France depuis une douzaine d'années. Cette évolution a en effet mis en péril l'œuvre fondatrice de Michel de Bouard dans le domaine de l'archéologie médiévale. Celle-ci était bâtie sur une union étroite de l'histoire et de l'archéologie, sur la fouille programmée répondant à une problématique historique, sur l'étude du matériel en laboratoire et sur l'exploitation des archives¹².

Les décideurs du Ministère de la Culture ont en effet posé des choix malheureux. L'archéologie de sauvetage a pris le pas sur les fouilles programmées dans la foulée des grands travaux de l'État, à tel point que ces dernières ne représentent plus aujourd'hui que 5 % des opérations de terrain ; elles sont réservées à quelques grands chantiers nationaux du style d'Alésia ou de Bibracte, ou encore à de rares sites privilégiés comme celui de Boves. Pour le reste, les autorisations de fouilles programmées ont été supprimées. Les fouilles préventives ont vu croître un personnel souvent formé sur le tas, bientôt regroupé dans une Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN). Fort de son poids numérique, ce personnel s'est mis à revendiquer un statut professionnel et a finalement obtenu la création d'un établissement public qui, depuis le 1^{er} février 2002, détient le monopole de la presque totalité des opérations de terrain, l'Institut National de Recherche en Archéologie Préventive (INRAP). Cette évolution s'est faite dans un climat d'agressivité, variable selon les régions, dont ont plus particulièrement souffert les scientifiques des Universités et du CNRS désormais écartés des fouilles. Parallèlement, s'est répandue une théorie définissant l'archéologue professionnel comme un généraliste capable de travailler sur tous les chantiers, quelle que soit la période envisagée. Les conséquences n'ont pas tardé à se faire sentir : incapables d'interpréter correctement leurs découvertes, les « professionnels » se sont aussi révélés

public et le privé, articulation des niveaux et moyens de circulation, ouverture sur l'extérieur, commodités de l'existence, mobilier et décor. Cette étude inclut non seulement le château fort, mais aussi les autres types de résidences aristocratiques, de la maison forte au palais. Chroniques et livres de comptes sont mis à contribution pour enrichir le tableau. Enfin, les historiens-archéologues médiévistes étant moins accaparés par le terrain, ils ont pu s'intéresser au matériel accumulé dans les réserves. Ils ont opéré un retour à l'objet et développé les techniques de laboratoire au sein d'équipes pluridisciplinaires. On devrait en retirer une meilleure connaissance de la céramique, du métal, du verre, des accessoires du vêtement, des parures, de l'ameublement. Des catalogues d'objets mieux identifiés et mieux datés viendront remplacer des ouvrages de référence souvent périmés.

É.B. et J.-F. N.

Mémoires et thèses

2001-2002

Dans les pages qui suivent sont recensés les thèses et les mémoires de licence touchant au Moyen Âge présentés dans les universités francophones de Belgique pendant l'année académique 2001-2002, tous départements, sections et instituts confondus.

L'ensemble est ventilé par ordre alphabétique.

Les différents sigles utilisés sont : Rom. pour [département de] Philologie romane ; Germ. pour [département de] Philologie germanique ; Class. pour [département de] Philologie classique ; Hist. pour [département d'] Histoire ; H.A.A.M. pour [département d'] Histoire de l'Art, Archéologie et Musicologie ; Orient. pour [département d'] Orientalisme ; Philos. pour [département de] Philosophie. Les sigles des universités sont UCL pour Université catholique de Louvain, ULB pour Université libre de Bruxelles et ULg pour Université de Liège.

Lieux et règles de consultations des Mémoires de licence

À l'Université de Liège :

Histoire, Histoire de l'Art, Archéologie et Musicologie : mémoires consultables à l'U.D. des Sciences historiques, 1 B, Quai Roosevelt, 4000 – LIÈGE, avec l'accord de l'auteur et du promoteur.

Philologie romane : mémoires consultables à l'U.D. de Philologie romane, 3, Place Cockerill, 4000 – LIÈGE. Reproduction soumise à conditions.

Philologie germanique, philologie orientale : mémoires consultables dans les U.D. respectives. Consultation et reproduction soumises à conditions.

À l'Université catholique de Louvain :

Tous les mémoires peuvent être consultés à la Bibliothèque Réservee, Collège Érasme, 1, Pl. Blaise Pascal, 1348 – LOUVAIN-LA-NEUVE, moyennant autorisation de l'auteur.

À l'Université libre de Bruxelles :

Thèses de doctorat et mémoires de licence peuvent être consultés à la Bibliothèque centrale, Faculté de Philosophie et Lettres de l'ULB. Sur les supports informatiques mis à disposition, 1) pour les mémoires : cliquer successivement sur programme cible, autres catalogues de l'ULB, mémoires ; les noms des auteurs apparaissent, assortis ou non d'une autorisation de consultation ; dans la négative, s'adresser à l'auteur ; 2) pour les thèses : cliquer successivement sur programme cible, catalogue général ; la consultation des thèses de doctorat n'est pas soumise à conditions.

- BOOTH, Brian, ...ad antiquum Angelice gentis amicum... Contribution à l'étude des relations entre Flandres, Angleterre et Normandie du IX^e au XII^e siècle, Hist., ULB, 2001-2002.
- BOZARD, Laurent, Ce mien petit ouvrage à vous et non aultre voue et desdie. Jean Marot à la cour d'Anne de Bretagne, Rom., ULg, 2001-2002.
- BRACH, Didier, Cum grano salis. Le sel à Liège et dans le pays mosan au Moyen Âge et au XVI^e siècle, Hist., ULg, 2001-2002.
- CARRE, Pascal, L'avouerie d'Anthisnes, Hist., ULg, 2001-2002.
- CHARLIER, Jérôme, La Trinité dans la liturgie de saint Jean Chrysostome, Sc. religieuses, UCL, 2000-2001.
- CHARRUADAS, Paulo, Étude sur l'histoire rurale d'un village bruxellois. Molenbeek-Saint-Jean au Moyen Age, Hist., ULB, 2001-2002.
- CHEVALIER, Agnès, Le château de Fosteau. Une maison forte au bas Moyen Âge, H.A.A.M., UCL, 2001-2002.
- COLON, Julie, De la merveille s'esbahi. Le motif de l'étonnement dans trois romans arthuriens en vers, Rom., UCL, 2001-2002.
- COSSEMENT, Delphine, J'ai non a Bauduins quant on me baptisa, Et fu neis en Hainnau ou riche païs a. La littérature épique en Hainaut, Baudouin de Sebourc, Rom., UCL, 2001-2002.
- COSTA, Deborah, Popular Traditions and Lollardy in Chaucer's Canterbury Tales, Germ., ULg, 2001-2002.
- CONTOR, Nicolas, La Terre de Durbuy des origines à 1471, Hist., ULg, 2001-2002.
- COUROUBLE, Sylvie, Le motif du roi trônant sassanide. Étude iconographique. Rapprochements avec l'art chrétien occidental des XI^e et XII^e siècles, H.A.A.M., UCL, 2001-2002.
- D'ANNA, Vincianne, La mythologie gréco-romaine et les légendes de la Table ronde dans la littérature pour la jeunesse, Rom., ULg, 2001-2002.
- DE LA VALLÉE POUSSIN, Delphine, Le Recueil des histoires de Troyes (Bruxelles, KBR, ms 9261), H.A.A.M., UCL, 2001-2002.
- DELPLANCQ, Christine, Liber de ferculis et condimentis. Édition, traduction et analyse critiques, Hist., ULB, 2001-2002.
- DE MEYER, Bénédicte, Le Monastère de Chelles durant le haut Moyen Âge. Entre histoire et archéologie, Hist., ULB, 2001-2002.
- DERMIEN, Malika, De l'amour à la forêt au Moyen Âge. L'évolution du sentiment amoureux des troubadours aux romanciers courtois et le rôle de la forêt dans ce contexte littéraire, Rom., ULB, 2001-2002.
- DIEU, Catherine, Cloches et carillons à Liège au Moyen Âge, Hist., ULg, 2001-

- FORTHOMME, Xavier, Le chevalier dans la nouvelle bande dessinée franco-belge, Hist., ULB, 2001-2002.
- GABRIEL, Julie, Une vision du monde au XIII^e siècle. Barthélemy l'Anglais et le livre quinze du De proprietatibus rerum, Hist., ULg, 2001-2002.
- GOBLET, Céline, Unques entre eux n'eurent enfanz : la stérilité des couples dans quelques œuvres narratives des XII^e et XIII^e siècles, Rom., UCL, 2001-2002.
- GODFROID, Michaël, Métiers et alimentation à Ath au bas Moyen Âge : aspects économique et social, Hist., UCL, 2001-2002.
- GRAPPE, Yann, Le vin au Moyen Âge. Goût, usages et conceptions diététiques du XIII^e au XV^e siècles, Hist., ULB, 2001-2002.
- HARDY, Élisabeth, Étude du Mystere ou Miracle de la glorieuse Vierge Marie, qui est d'ung jeune enfant que sa mere donna au dyable quant il fut engendré, Rom., ULg, 2001-2002.
- LAM, Ly-Lan, Le Roman de Guillaume d'Orange. Étude de quelques figures féminines, Rom., ULg, 2001-2002.
- LEMPEREUR, Julie, Le vilain mire : analyse d'un fabliau et propositions pour la classe de français, Rom., UCL, 2001-2002.
- LÉONARD, Estelle, Le reliquaie de la vraie croix provenant de l'abbaye de Florennes, H.A.A.M., ULg, 2001-2002.
- LIEGEOIS, Carole, Étude dramaturgique de l'épisode du baptême de Clovis dans le Mystère de saint Remi, Rom., ULg, 2001-2002.
- MARTIN, Benoît, La légende de saint Blaise au Moyen Age, Hist, UCL, 2001-2002.
- MERKEN, Géraldine, Édition critique : La Vie de saint Voulte de Luques (BRB 9228 et 9282-85), Rom., ULg, 2001-2002.
- PARTOUNS, Christian, Étude de « l'homosexualité masculine » dans la littérature française des XV^e et XVI^e siècles, Rom., ULg, 2001-2002.
- PEUCKERT, Valérie, Le conte du Graal. Chrétien de Troyes et Philippe d'Alsace, comte de Flandre (1168-1191), Hist., ULB, 2001-2002.
- PLUMIER, Christophe, La vie de sainte Aldegonde en français : édition critique, Rom., UCL, 2001-2002.
- RAVET, Bernard, Le pouvoir seigneurial aux confins de Bar et Luxembourg à la fin du Moyen Âge, Hist., ULB, 2001-2002.
- ROBIN, Christelle, The Middle English Period : Le Morte Darthur. Description and Analysis of Caxton's Printed Version and the Winchester Manuscript, Germ., ULg, 2001-2002.
- TAMIETTO, Wivine, Bien pert son tens qui Deu oblie. Importance et exploitation de

- VANDERSTICHELEN, Benoît, La « recette » de Bastogne au XIV^e siècle, Hist., UCL, 2001-2002.
- VAN GALEN, Ariane, Li inventores de romans et de livres. Étude de la composition de la bibliothèque de Godefroid de Naste (1357), Rom., UCL, 2001-2002.
- VAN POUCKE, Sophie, La Hulpe, domaine ducal en Roman Pays de Brabant (XII^e-XV^e siècles), Hist., ULB, 2001-2002.
- VAN RIET, Joëlle, Étude du chœur de l'église paroissiale Saint-Jacques de Tournai édifié dès 1368, H.A.A.M., UCL, 2001-2002.
- VERBOCKHAVEN, Roxane, Deux regards sur la mort au XV^e siècle : Mathieu d'Escouchy et Olivier de la Marche, Hist., ULB, 2001-2002.

Autres mémoires en études médiévales

- BYZHAUDY, Karima, Les relations entre la Maurétanie Tingitane et l'Espagne wisigothique entre le V^e et le VII^e siècle, DEA Hist., ULB, 2001-2002.
- HILY, Gaël, L'Autre Monde celtique (analyse des échos de mythologie préchrétienne dans les textes irlandais du Moyen Âge), Facultés ouvertes des religions et humanismes laïques, ULB, 2001-2002.

Addenda à la liste 2000-2001

- ELKHADEM, Marc, Sens et portée du concept d'intellect chez Averroès, Philos., ULB, 2000-2001.
- ONGOMBE TALAHUTA, David, La relation de création dans la Somme Théologique de Thomas d'Aquin, DEA Théologie, UCL, 2000-2001.
- SAIHI, Sofian, Des liens entre théologie et philosophie politique dans le Triakontaeterikos d'Eusèbe de Césarée, DEA IERL, ULB, 2000-2001.

Coordination A.M.



- Stéphane MUND (ULB), Research Fellow, Wolfson College, Cambridge.
- Jean-François NIEUS (Archives Générales du Royaume, Bruxelles), Assistant.
- Baudouin VAN DEN ABBELE (UCL), Chercheur qualifié du F.N.R.S., Vice-Président
- Céline VANDEUREN-DAVID (UCL), Doctorante.

Internet et les études médiévales

Internet peut rendre de nombreux services aux médiévistes. Outre des textes en ligne et des informations sur les universités et différents centres de recherche, on peut y trouver des renseignements sur les colloques, séminaires et conférences en rapport avec les études médiévales. Internet étant un système fonctionnant largement en vase clos, les informations sur les sites Internet ne peuvent souvent être trouvées que sur Internet lui-même. Tout comme il faut d'abord savoir lire avant de consulter une bibliographie, il faut également savoir naviguer sur la « Toile » ou sur le « Web » afin de pouvoir y trouver des choses intéressantes et ne pas perdre son temps avec des moteurs de recherche. C'est pourquoi nous proposons ici un petit état des lieux des principaux sites offrant un intérêt pour les médiévistes, de manière à donner également à ceux qui ne seraient pas encore familiarisés avec l'utilisation d'Internet un aperçu des nombreuses ressources désormais disponibles, tout en espérant que les internautes expérimentés y feront également quelques découvertes utiles.

Toutes ces informations se retrouvent, de façon beaucoup plus complète, sur le site du Réseau des Médiévistes belges de Langue française, auquel nous renvoyons pour plus de détails. On trouvera également sur le site du Réseau un répertoire des thèses et des mémoires faits en Belgique francophone, les chroniques et – bientôt – l'annuaire des médiévistes.

- **Réseau des Médiévistes belges de Langue française** (RMBLF, groupe de contact du FNRS)
<http://www.ulb.ac.be/philo/rmblf>

Lancé début 1999, le site Fabula se veut un lieu de ressources destiné aux chercheurs visant à la diffusion de l'information scientifique en matière de théorie littéraire (voir en particulier le calendrier des colloques).

- **NFH – Nachrichtendienst für Historiker**

www.historiker.de

Au-delà des multiples services s'adressant en premier lieu à un public germanophone, ce remarquable Service d'info pour historiens, NFH, propose deux revues de presse (en français et en anglais).

- **Philosophia Medii Aevi**

<http://lqxserver.uniba.it/lei/filmed/indexphma.htm>

Site géré par Irene Zavattero et hébergé sur le site philosophique italien SWIF de l'université de Bari. Sous le patronage de l'université de Lecce et du Prof. Loris Sturlese, ce site comporte des liens vers d'autres institutions, adresses email, textes et publications, mais également des recensions de travaux récents et un calendrier des conférences dans le monde entier.

- **Reti Medievali**

<http://www.storia.unifi.it/> RM

Cinq universités italiennes développent ensemble des "initiatives en ligne pour les études médiévales". À voir notamment pour une base de données d'articles récents mis à disposition par leurs auteurs (italiens et français) et une « Revue » annuelle éclatée en plusieurs rubriques (y compris des recensions de sites internet). Très intéressant Calendrier, réalisé à l'Université de Florence, qui diffuse des informations concernant les colloques et séminaires médiévistiques dans le monde entier.

- **Revues.org**

<http://www.revues.org>

Ce site est une fédération de revues en sciences humaines, notamment en histoire, et offre de nombreux liens et un calendrier très complet de colloques en sciences humaines. Il est animé par une équipe bénévole de chercheurs en sciences humaines. À consulter.

- **Spolia**

<http://www.spolia.it>

- **Gallica**

<http://gallica.bnf.fr>

Créé en 1997 à la BnF, ce serveur ne propose pas moins de 80.000 documents numérisés. Le lecteur a ainsi la possibilité d'accéder à une bibliothèque multimédia dont les ressources documentaires s'étendent du Moyen Âge au début du XX^e siècle.

- **Ménestrel**

<http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/mediev.htm>

Ce site incontournable offre aux médiévistes des ressources et outils documentaires précieux et donne accès aux sites des principaux centres de recherche français et étrangers sur le Moyen Âge. Hébergé par l'Université de Jussieu, Ménestrel vise à favoriser le développement des études médiévales européennes, particulièrement francophones, sur l'internet. À noter, la page Belgique, réalisée par Anne Dupont.

- **Scholasticon**

<http://www.ulb.ac.be/philo/scholasticon>

Géré par Jacob Schmutz, ce site dédié à l'étude de la scolastique moderne, tant catholique que protestante (XVI^e-XVII^e siècles), n'en est pas moins d'un grand intérêt pour le médiéviste. On y trouve notamment de nombreux liens vers des sites concernant la philosophie médiévale. Voir aussi en particulier la très intéressante Bibliotheca Virtualis, catalogue d'ouvrages et de textes philosophiques consultables en ligne.

- **URHM – Unité de Recherche en Histoire Médiévale**

<http://www.ulb.ac.be/philo/urhm>

Université Libre de Bruxelles. Nombreux liens vers des sites médiévistiques.

- **Virtual Library Histoire**

<http://www.revues.org/vlib>

Annuaire raisonné de liens scientifiques administré par des spécialistes. Des centaines de liens vers des sites d'histoire sélectionnés et commentés. À noter, la très intéressante section sur le Moyen Âge.

- **Questes**

<http://questes.free.fr/>

Ce site présente les activités d'un groupe de recherche et de réflexion qui réunit des jeunes chercheurs médiévistes d'horizons divers et variés (historiens et littéraires de Paris IV, de la rue d'Ulm et de l'EHESS), qui veulent établir des liens et des échanges autour de rencontres interdisciplinaires.

- **SCM – La Société Canadienne des Médiévistes / CSM – The Canadian Society of Medievalists**

www.usask.ca/english/csm

- **SEMQ – Société des Études Médiévales du Québec**

<http://www.er.uqam.ca/nobel/semq>

Fondée au milieu des années 1980, la SEMQ a pour principal objectif de promouvoir la recherche scientifique en histoire médiévale au Québec. Le site présente les activités des médiévistes canadiens, notamment leur bulletin Memini, ainsi que de nombreux liens vers des sites médiévistes.

- **SHMES – Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public**

<http://www.mom.fr/shmes>

France, sous la présidence de Régine Le Jan. Ce site reprend l'annuaire de la SHMES et propose une base de données bibliographique des travaux des médiévistes français, pour la période 1990-2000.

- **SIEPM – Société Internationale pour l'Étude de la Philosophie Médiévale**

<http://www.isp.ucl.ac.be/isp/siepm/siepm.html>

Louvain-la-Neuve, sous la direction de Jacqueline Hamesse. En plus des statuts et de l'historique, ce site reprend désormais une partie du bulletin annuel.

- **Vlaamse Werkgroep Mediëvistiek**

<http://allserv.rug.ac.be/~ccolyn/nl/werkgroep.html>

Association-soeur du RMBLF, regroupant les médiévistes flamands, fondée quant à elle au début des années 1990.

Programme de la huitième journée d'étude

Vendredi 28 octobre 2002

R É S E A U D E S
M É D I É V I S T E S B E L G E S
D E L A N G U E F R A N Ç A I S E

(groupe de contact du F.N.R.S.)

Cultiver la mémoire au Moyen Âge

- Wivine TAMIETTO (UCL), Bien pert son tens qui Deu oblie. Importance et exploitation de la mémoire dans la première Vie des Pères.
- Peter DE WILDE (Universiteit Antwerpen, UIA), Allégorie et mémoire dans le Pèlerinage de la Vie humaine de Guillaume de Digulleville (ca 1295-après 1358).
- Axel TIXHON (FUNDP), L'historien contemporain face à la Grande Guerre : le cas des massacres d'août 1914 à Dinant.

Programme de la neuvième journée d'étude

Mercredi 14 mai 2003

14 h

R É S E A U D E S
M É D I É V I S T E S B E L G E S
D E L A N G U E F R A N Ç A I S E

(groupe de contact du F.N.R.S.)

Conférence, débat et séminaire de

Michel PASTOUREAU

École pratique des Hautes Études (IV^e Section) (Paris)

École des Hautes Études en Sciences sociales (Paris)

De l'héraldique à la symbolique.

Un parcours méthodologique dans les sources médiévales

Bibliothèque royale Albert I^{er}
Salle Lippens
Boulevard de l'Empereur, 4
1000 – BRUXELLES



Chronique

Activités passées, octobre 2002-mai 2003

16 octobre 2002 (Bruxelles, ULB, Institut d'Étude des Religions et de la Laïcité) : conférence de Benoît BEYER DE RYKE, Les rituels d'investiture et de mort du pape au XIII^e siècle : un exemple de pouvoir sacré.

12 novembre 2002 (Bruxelles, ULB, Centre interdisciplinaire de recherche sur l'histoire de Bruxelles) : conférence de Chloé DELIGNE et David GUILARDIAN, Les premiers développements de Bruxelles. Un problème à reposer ?

12 décembre 2002 (Bruxelles, ULB, Séminaire de l'URHM) : conférence de Lucien REYNOUT, Philologie, codicologie et histoire culturelle : le cas des formules latines de colophons.

6 février 2003 (Bruxelles, ULB, Séminaire de l'URHM) : conférence de Pierre BOLLE, L'origine du culte de saint Roch. Incunables, reliques, liturgie et sources tardives au secours d'une énigme. Bibliothèque des Sciences Humaines, local 8 MED.

7 février 2003 (Louvain-la-Neuve, UCL) : conférence de Baudouin VAN DEN ABEELE, Autographes sans auteurs ? Les manuscrits de traités techniques du Moyen Âge. Séminaire d'histoire des sciences « Un autographe s.v.p ! Manuscrits scientifiques et techniques ». Fac. des Sciences, Bât. M. de Hemptinne, Chemin du Cyclotron 2, Louvain-la-Neuve, local B 328

12 février 2003 (Gent, Universiteit) : Sociale verhoudingen en sociale representaties, workshop du Vlaamse Werkgroep Mediëvistiek. Orateurs : M. HOWELL (Columbia University), K. DE COUNE, J. HAEMERS, É. BOUSMAR. Contact : J. Deploige, tel. 09 264 40 21 ; jeroen.deploige@rug.ac.be

17 février 2003 (Bruxelles, ULB, Institut des Hautes Études de Belgique) : conférence d'Agostino PARAVICINI BAGLIANI (Lausanne), Stratégies du pouvoir et histoire du corps. Le corps du pape : caducité, purification, santé parfaite.

18 février 2003 (Bruxelles, ULB, École Doctorale, Histoire, Cultures et Sociétés) : Agostino PARAVICINI BAGLIANI, séance de discussion. Local NA 5303

25 février 2003 (Louvain-la-Neuve, UCL, Institut d'études médiévales) : conférence de Monique PAULMIER-FOUCART (Nancy), L'outil encyclopédique au XIII^e siècle : un bilan provisoire sur Vincent de Beauvais. Fac. de Philosophie et Lettres, Collège Érasme, Auditoire ERAS 56.

5 mars 2003 (Bruxelles, ULB, Institut des Hautes Études de Belgique) : conférence de Pierre CHASTANG (Versailles) L'écriture et la mémoire dans le monde monastique méridional (XI^e-XII^e siècles).

6 mars 2003 (Bruxelles, ULB, Séminaire d'Histoire du Moyen Âge) : conférence de Pierre CHASTANG, Cartulaires et légendes dans le Midi. Bibliothèque des Sciences Humaines, local 8 MED.

17 mars 2003 (Bruxelles, ULB, Institut des Hautes Études de Belgique) : conférence d'Alain BOUREAU (Paris), Une histoire du corps au Moyen Âge est-elle possible ?

18 mars 2003 (Bruxelles, ULB, École Doctorale, voir 18.2) : Alain BOUREAU, séance de discussion.

24 mars 2003 (Louvain-la-Neuve, UCL) : cours d'Alessandro VITALE BROVARONE (Turin), Manuscrits techniques et scientifiques italiens du Moyen Âge (à préciser). Collège Mercier, Auditoire SOCR-242.

25 mars 2003 (Louvain-la-Neuve, UCL, Institut d'études médiévales) : conférence d'Alessandro VITALE BROVARONE, Manuscrits techniques et scientifiques italiens du Moyen Âge (à préciser). Fac. de Philosophie et Lettres, Collège Érasme, Salle du Conseil.

26 mars 2003 (Bruxelles, ULB, Institut des Hautes Études de Belgique), conférence de Stuart AIRLIE (Glasgow), Vie privée et vie politique : de la chambre privée au palais public à l'époque carolingienne.

27 mars 2003 (Bruxelles, ULB, Séminaire d'Histoire du Moyen Âge, voir 6.3), Stuart AIRLIE, leçon de séminaire.

3 avril 2003 (Bruxelles, ULB, Séminaire de l'URHM, voir 6.2) : conférence de Guylène HIDIRO (Lille), Iconographie de la sagesse au Moyen Âge.

8 avril (Bruxelles, ULB, Centre interdisciplinaire de recherche sur l'histoire de Bruxelles) : conférence d'Alain DIERKENS et al., Les graffiti de la crypte de la collégiale Sainte-Gudule de Bruxelles (XI^e-XIII^e s.) : premiers résultats d'une enquête pluridisciplinaire. Local NA 5303

23 avril 2003 (Bruxelles, VUB) : Taal- en communicatiepraktijken in de Middeleeuwen, journée d'études du Vlaamse Werkgroep Mediëvistiek. Contact : J. Deploige, tel. 09 264 40 21 ; jeroen.deploige@rug.ac.be

8-10 mai 2003 (Louvain-la-Neuve, UCL) : La littérature à la cour des ducs de Bourgogne. Actualités et perspectives de recherche, colloque international organisé par le Groupe de recherche sur le moyen français de l'Université catholique de Louvain.

9 mai 2003 (Louvain-la-Neuve, UCL) : conférence de D. JUSTE, Le premier autographe scientifique médiéval ? L'horoscope d'Adémar de Chabannes. Séminaire d'histoire des sciences « Un autographe s.v.p ! Manuscrits scientifiques et techniques » (voir 7.2).

9 mai 2003 (Bruxelles, FUSL) : Les confréries religieuses et la norme (XIII^e s.-début XIX^e s.), journée d'étude organisée par le Centre de Recherches en Histoire du Droit et des Institutions (CRHIDI) des FUSL. Contact : CRHIDI, 43, Bd du Jardin botanique, 1000 Bruxelles.

15 mai 2003 (Bruxelles, ULB, Séminaire de l'URHM, voir 6.2) : conférence de David KUSMAN et Gil BARTHOLEYNS, Les exportations textiles du duché de Brabant vers le comté de Savoie, 1298-1233. Enjeux économiques et sociaux.

16-17 mai 2003 (Louvain-la-Neuve, UCL) : Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e-XIII^e s.), colloque

organisé à l'occasion de l'éméritat du Prof. R. Noël, par l'Unité d'Histoire du Moyen Âge de l'UCL. Contact : Prof. J.-M. Yante ou Mme A. Dupont, UCL, Place Blaise Pascal, 1348 Louvain-la-Neuve, adupont@mage.ucl.be

22 mai 2003 (Bruxelles, ULB, Séminaire de l'URHM, voir 6.2) : conférence d'Éric BOUSMAR, Marguerite d'York et les putains de Mons : entre charité dévote et offensive moralisatrice (1481-1485). À propos des repenties de la Madeleine dans les Pays-Bas méridionaux.

Activités à venir

19-22 août 2003 (Louvain-la-Neuve, UCL) : 15^e colloque de la Société Internationale Renardienne. Sujets : Roman de Renart, fables, bestiaires, fabliaux et littérature satirique au Moyen Âge ; la thématique des bestiaires sera à l'avant-plan (23 communications sur les 63 annoncées) ; 21 août, journée d'excursion. Contact : B. Van den Abeele, UCL-Département d'histoire, Place Blaise Pascal, 1348 Louvain-la-Neuve ; vandenabeele@mage.ucl.ac.be

29-30 août 2003 (Gand) : À corps et à cris : manifestation et représentation des émotions en milieu urbain du XIV^e au XVI^e siècles / Fever running in the blood : Feeling and Representing emotions in the heart of the town (XIVth-XVIth centuries), colloque international organisé par l'université de Gand dans le cadre du pôle d'attraction interuniversitaire La société urbaine dans les Pays-Bas (bas Moyen Âge-XVI^e siècle). Renseignements : É. Lecuppre-Desjardin, Universiteit Gent, Vakgroep Middelleeuwse Geschiedenis, Blandijnberg 2, 9000 Gent, e-mail gilles.lecuppre@libertysurf.fr, ou A.-L. Van Bruaene, même adresse, e-mail annelaure.vanbruaene@rug.ac.be

25-28 septembre 2003 (Malines) : Marguerite d'York et son temps, 44^e Rencontres du Centre européen d'études bourguignonnes. Contact : Prof. Dr J.-M. Cauchies, Facultés universitaires Saint-Louis (Bruxelles), Bd du Jardin botanique 43, 1000 Bruxelles.

23 octobre 2003 à 20h15 (Malmédy, Maison Cavens, 11, Place de Rome) : conférence d'Anne-Marie STAUFFER, La restauration des tissus précieux du Moyen Âge en Europe.

27 novembre 2003 à 20h15 (Malmédy, Maison Cavens, 11, Place de Rome) : conférence d'Eef A. OVERGAAUW, Les manuscrits mosans de la Bibliothèque nationale de Berlin.

24 octobre 2003 (Bruxelles, FUSL) : L'univers du voyage, 10^e journée d'étude du RMBLF. Le programme détaillé sera diffusé ultérieurement.

30 avril 2004 (Namur, FNDP) : L'Italie (titre provisoire), 11^e journée d'étude du RMBLF. Le programme détaillé sera diffusé ultérieurement.

Coordination B. v. d. A.

Les lecteurs sont encouragés à nous faire part de leurs annonces d'évènements scientifiques (colloques, congrès, symposiums, conférences, expositions, ateliers, concerts...) relatifs à la période médiévale et ayant lieu en Belgique dans un avenir proche. Nous ne pouvons en effet y faire écho dans nos chroniques qu'à partir du moment où l'on nous en informe.



À PROPOS DE L'ANNUAIRE DES MÉDIÉVISTES

Nombreux sont les collègues et maîtres qui ont déjà complété et retourné le questionnaire inséré dans le fascicule 1 du Bulletin, en vue de l'élaboration de l'Annuaire des médiévistes belges francophones. Nous attirons votre attention sur le fait que cet instrument de travail, le premier du genre, reprendra tous les chercheurs actifs en Belgique francophone ou issus de celle-ci, sans se limiter aux membres cotisants du RMBLF. Il est donc indispensable que chacun retourne ce questionnaire, que nous avons encore reproduit ci-dessous. Nous vous en remercions sincèrement.

**Questionnaire
destiné à l'établissement de l'annuaire
des médiévistes belges de langue française**

[À photocopier ou à découper]

Note : le questionnaire complété doit être adressé au Secrétaire, M. É. BOUSMAR, Facultés universitaires Saint-Louis, boulevard du Jardin botanique, 43, 1000 BRUXELLES.

Nom : ...

Prénom : ...

Titre (prof., dr., lic., abbé,...) : ...

Discipline (biffer les mentions inutiles – Il s'agit bien de la discipline de base et nom du domaine de recherche, fût-il interdisciplinaire. On s'en tiendra donc aux désignations académiques traditionnelles. On ne mentionnera plusieurs disciplines qu'en cas de double ou triple formation (par exemple histoire et archéologie, ou philosophie et théologie) : archéologie – histoire – histoire de l'art – langues et littératures (préciser :) – orientalisme (préciser :) – philosophie – théologie – musicologie – droit – autre : ...

Recherches

Thème de recherche (mots-clés, cadre géographique, et siècles – Par exemple « abbayes-diplomatique-IX^e-XIII^e s. » ou « villes-métiers-XV^e s. ». Plusieurs thèmes peuvent être mentionnés le cas échéant) :...

Pour les doctorants, titre de la thèse en cours : ...

Publications principales (max. 3) :...

Adresse professionnelle

Institution : ...

Service (unité, département, centre...) : ...

Rue, n° : ...

Code postal, localité : ...

Tél. : ...

E-Mail : ...

Fax : ...

Adresse privée

Rue, n° : ...

Code postal, localité : ...

Tél. : ...

E-Mail : ...

Fax : ...

Souhaitez-vous la publication de votre adresse privée :

oui – oui sauf tél. et fax – non (biffer).

Autres fonctions scientifiques

membre d'une académie, d'une commission royale (par exemple, la. C.r. d'Histoire, C.r. des Monuments, Sites et Fouilles, C.r. de Toponymie et de Dialectologie, C.r. des Anciennes Lois et Ordonnances, etc.), ou d'un autre organe scientifique officiel (par exemple le Comité national des Sciences historiques, le Comité national d'histoire, de logique et de philosophie des sciences, ou les différentes commissions du Comité international des Sciences historiques (Commission internationale de Diplomatie, Commission internationale d'Histoire urbaine, etc. (préciser) : ...

responsabilités au sein de sociétés savantes (préciser) : ...

responsabilités au sein de la direction d'une revue : ...

In memoriam Jean Stengers (13 juin 1922-15 août 2002)

Un grand chercheur nous a quittés, qui était aussi – beaucoup l'ignorent – un médiéviste à ses débuts. Professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles, membre de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, Jean Stengers est connu par ses travaux d'histoire contemporaine, parmi lesquels il faut citer un maître-livre sur l'action du roi en Belgique depuis 1831, autour duquel s'articulent des publications sur Léopold III et ses ministres, sur la seconde guerre mondiale ainsi que des prises de position très justes sur le phénomène négationniste, ou encore des travaux sur Léopold II et sur le Congo d'avant 1960, qui lui valurent un second fauteuil à l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Il occupa une place non négligeable dans le débat public, comme en témoignent les articles de presse consacrés à son décès (Le Soir, 17 août 2002, une et p. 5, et surtout La Libre Belgique, même date, p. 33).

Mais Jean Stengers est aussi un élève de Paul Bonenfant et un distingué médiéviste, à qui l'on doit notamment un ouvrage classique sur Les Juifs dans les Pays-Bas au Moyen Âge (Bruxelles, 1949, Mém. de l'Acad. roy. de Belg., 2^e sér., XLV) et, en collaboration avec son maître, une étude toujours citée sur le gouvernement bourguignon (dans les Annales de Bourgogne, t. 25, 1953), ou encore une éclairante confrontation des chroniques de Jean Chartier, de Jacques du Clercq et du bâtard de Wavrin (loc. cit., t. 18, 1946).

Cette formation de médiéviste alliant l'érudition pointue et les idées vastes fut-elle un avantage dans sa façon d'aborder l'histoire de la Belgique d'après 1830 ? Probablement. Elle l'incita sans doute aussi à ne pas négliger la longue durée, qu'il s'agisse de l'histoire du sentiment national (2 vol., 2000-2002) ou de celle de l'onanisme (1984).

Cette double expérience lui a certainement conféré une position très originale qui trouve un écho dans les réflexions qu'il a laissées sur le métier de l'historien et sur la fonction de l'histoire. Et l'on songe notamment à ses Réflexions sur le manuscrit unique, ou un aspect du hasard en histoire (dans Scriptorium, t. 40, 1986), à ses communications sur le jugement moral en histoire (dans le Bull. de l'Acad. roy. de Belg. Cl. des Lettres, 5^e sér., t. 58, 1972) et sur Les fonctions de l'histoire dans la société (loc. cit., 5^e sér., t. 69, 1983), ou encore à son Vertige de l'historien (1998). Loin de tout excès néo-positiviste ou post-moderniste, Jean Stengers y développe une conception exigeante et lucide de son métier. Nous garderons présents à l'esprit ses appels à la vigilance, à la modestie et à la ténacité dans la recherche de la vérité.

É.B.

Table des Matières

ÉDITORIAL _____	2
MÉTHODOLOGIES COMPARÉES I _____	4
LA VIE DE CHÂTEAU _____	15
MÉMOIRES ET THÈSES _____	24
Année académique 2001-2002 _____	24
INTERNET ET LES ÉTUDES MÉDIÉVALES _____	28
PROGRAMME DE LA HUITIÈME JOURNÉE D'ÉTUDE _____	32
PROGRAMME DE LA NEUVIÈME JOURNÉE D'ÉTUDE _____	33
CHRONIQUE _____	34
IN MEMORIAM JEAN STENGERS _____	39

**Le Réseau des Médiévistes belges de Langue française est un
groupe de contact du F.N.R.S.**

Éditeur responsable :

Alain MARCHANDISSE, Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, Dépt des
Sciences Historiques, Quai Roosevelt 1b, B – 4000 LIÈGE.

Secrétariat :

Éric BOUSMAR, Facultés Universitaires Saint-Louis, Boulevard du Jardin Botanique, 43,
B-1000 BRUXELLES – courrier électronique : bousmar@fusl.ac.be

ATTENTION :

Le Bulletin ne sera désormais plus envoyé qu'aux médiévistes qui nous
auront fait parvenir la cotisation annuelle de € 5 (numéro de compte :
000-0239579-86).